Cochon Théophile et Clara Caron s'étaient mariés il y a huit mois environ. La mauvaise intelligence ne tarda pas à régner dans le ménage, mais rien cependant ne pouvait faire prévoir que l'inculpé en arriverait à de telles extrémités.

Samedi dernier, la femme Cochon, lasse de vivre dans de telles conditions, continuellement en butte aux accès de jalousie de son mari, quitta le domicile conjugal et se réfugia chez un de ses voisins. Cochon alla l'y chercher et, sur le refus de sa femme de retourner avec lui, feignit de condescendre à son désir et passa la nuit avec elle dans la demeure du voisin qui lui avait donné asile. Le lendemain, la paix paraissait être rentrée dans le ménage, et ils avaient pris la détermination de quitter Oisemont pour se mettre en service à Amiens.

Ils vendirent même à la hâte une partie de leur mobilier.

Tout-à-coup, il était à peu près neuf heures du matin, un cri déchirant se fit entendre. Passants et voisins se précipitèrent dans la maison d'où partait cet appel suprême et trouvèrent, baignant dans son sang, le corps de la malheureuse femme Cochon. Quant au meurtrier, aussitôt son crime accompli, il avait pris la fuite et s'était réfugié dans la cave d'une maison voisine inhabitée, où la gendarmerie l'arrêta quelques instants après.

De ses déclarations et de l'enquête qui a été faite immédiatement par le juge de paix du canton, il ressort que c'est à la suite d'une scène de jalousie que le meurtrier a accompli son crime. Cochon avait asséné un cour violent de serpe sur la tête de la malheureuse qui tomba en poussant un cri.

État-civil de Roubaix. — DÉCLARATIONS DE NAISSANCE du 8 mai. — Léonie Popelier, rue Archimède, cour Dhalluin, 57. — Philomène Parisis, rue du Fresnoy, cour Verlink, 1. — Hermina Poulain, rue du Parc, 9. — Marie Dehaen, rue d'Alger, 146. — Clémence Dutrieux, quai de Wattrelos, 61. — Marie Moreelle, rue Darbo, cour Bény, 4. — Marin Vanpeteghem, rue Jean-Bart, 13. — Georges Jeanville, rue de Watt, 15. — Désiré Deldal, rue de la Perche, 17. — Jeanne Dupont, rue Saint-Joseph, 33.

DÉCLARATIONS DE DÉCÈS DU 8 mai. — Eugène Helbois, 2 ans, rue de Condé, 22. — Désiré Lebrun, 4 mois, rue de Lacroix, cour Bayart-Frère, 5. — César Delebecque, 53 ans, tisserand, Grande-Rue, 132. — Léopold Tricot, 76 ans, pensionnaire, à l'Hospice. — Zélia Lesenne, 18 jours, rue de la Paix, cour Debosscère, 12.

Etat-Civil de Tourcoing. — NAISSANCES DU 8 mai. — Louise Flament, rue du Tilleul. — Jules Verlindk, rue Saint-Jacques. — Berthe Boupart, rue du Près-de-Balle.

DÉCÈS DU 8 mai. — Louis Wuilloquet, 70 ans, rentier, rue des Poutrains. — Théophile Verschuer, 29 ans 9 mois, rue du Dragon. — Jean-Baptiste Mortagne, 72 ans, mécanicien, rue Pamélart.

CONVOIS FUNÈBRES ET OBITS

Les amis et connaissances de la famille JACOB-HAUTSON, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Jeanne-Adèle JACOB, décédée à Roubaix, le 8 mai 1884, à l'âge de 1 an et 2 mois, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Messe d'Ange Solennels, qui auront lieu le samedi 10 courant, à 7 heures, en l'église Saint-Martin, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, place de la Liberté.

Un Obit Solennel Anniversaire sera célébré en l'église du Sacré-Cœur, à Roubaix, le lundi 12 mai 1884, à 10 heures pour le repos de l'âme de Monsieur Louis-Stanislas-Xavier DURIEZ, ancien manufacturier, veuf de Dame Stéphanie DECOURCELLE, décédé à Roubaix, le 13 mai 1883, à l'âge de 69 ans, administré des sacrements de notre Mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre d'invitation, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel du Mois sera célébré au Maître-Autel de l'église du Saint-Sépulcre, à Roubaix, le lundi 12 mai 1884, à 10 heures, pour le repos de l'âme de Dame Augustine-Joséphe RÉMY, veuve de Monsieur Romain ROUSSEAUX, décédée à Roubaix, le 10 avril 1884, dans sa 88e année. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre d'invitation, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel du Mois sera célébré en l'église de Croix, le lundi 12 mai 1884, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Louis Victor LEFÈBVRE, époux de Dame Séraphine FLAMENT, décédé à Croix, le 6 avril 1884, à l'âge de quarante-trois ans, administré des Sacrements de notre Mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

LETTRES MORTUAIRES & D'OBITS IMPRIMERIE ALFRED REBOUX. — AVIS GRATUIT dans le *Journal de Roubaix* (Grande édition) dans le *Petit Journal de Roubaix*.

BELGIQUE

A la Chambre. — On lit dans le *Journal de Bruxelles* :

« Bonne journée pour la Constitution et pour la liberté !

» Par 60 voix contre 58, la Chambre a rejeté aujourd'hui la prise en considération de la proposition de MM. Goblet et consors. Plusieurs membres de la gauche étaient absents; quatre députés de la majorité ont voté avec la droite, MM. Pirmez, Hanssens, Lambert et Pecsteens. Honneur à eux! Demain, leurs amis politiques les accuseront de tiédeur, peut-être même de trahison. Le pays leur saura gré de leur courage. Grâce à leur fermeté, l'œuvre de 1830 échappe à l'un des plus redoutables dangers qu'elle ait courus.

» Car c'est bien l'œuvre de notre immortel congrès qui était mise en péril par la proposition dirigée contre toute une catégorie de citoyens belges. Aujourd'hui encore, dans des discours qui resteront comme un modèle d'éloquence, de dialectique et, disons-le, de loyauté politique, MM. Jacobs et De Landsheere ont achevé de mettre en relief le caractère anticonstitutionnel de l'enquête proposée.

» Comme l'a montré l'honorable député d'Anvers, l'enquête contre les religieux, mesure exceptionnelle s'il en fut, devait inévitablement avoir pour conséquence des lois exceptionnelles faites contre les citoyens qui portent l'habit religieux.

» La pente sur laquelle on mettait le pied conduisait infailliblement à la révision d'une Constitution qui a pour base le droit commun, l'égalité et la justice. Cette révision, elle est d'ailleurs dans les vœux de la fraction la plus militante du parti libéral. M. Jacobs a fait à ce sujet des citations qui devraient alarmantes. A commencer par MM. Gérard et Laurent, les principaux collaborateurs de la *Revue de Belgique* — la *Revue* de M. Goblet — ne cessent de réclamer des mesures de violence et de tyrannie. M. Jacobs l'a dit avec une admirable éloquence, entre les deux systèmes qui sont en présence il faut choisir, il faut prendre parti pour la Constitution ou pour M. Laurent, pour la liberté ou pour le despotisme. Nous, n'est écrié l'orateur, depuis 1830 nous avons choisi, et pendant que d'autres veulent réhabiliter Van Maanen et son odieux système, nous ne cessons de réclamer la liberté en tout et pour tous. »

Anvers. — Les pèlerins belges de la caravane d'Anvers sont arrivés hier matin sains et saufs à Lourdes. Ils ont fait un heureux voyage et le temps est resté beau.

SALON DE 1884

II

Les artistes du Nord

Alfred Agache

S'il est un peintre qui mérite d'être cité parmi les peintres du Nord, dont on peut attendre le plus bel avenir, c'est bien M. Alf. Agache.

Chaque année, chaque Salon marque plutôt un progrès sensible de cet artiste. Il y a trois ans, il nous donnait son tableau des *Parques*, qui faisait prévoir déjà qu'il pourrait donner très bien un jour; l'an dernier, une simple étude, mais traitée en maître, le représentait au Palais des Champs-Elysées. Cette fois, deux toiles figurent sous son nom au catalogue : l'une est une *Figure décorative*, l'autre est un *Portrait de jeune femme*. Des deux, je préfère le dernier.

Dès qu'on entre dans la salle où il se trouve, ce tableau frappe les regards. C'est qu'il est d'une coloration puissante et chaude. Une tête de jeune femme, encadrée dans un chapeau « fermé », ressort en vigueur sur un fond rouge. La physionomie est expressive et énergique tout à la fois, le teint mat. Il y a, dans la facture générale de ce portrait, des traces d'une habileté, d'une science qu'on n'est pas accoutumé à rencontrer chez un peintre encore si jeune.

Mais, qu'on ne s'y méprenne pas, cette habileté, cette virtuosité ne sentent pas l'effort; tout est simple dans ce tableau. C'est un des signes les plus caractéristiques du talent qui arrive à la maturité. M. Alfred Agache est désormais classé parmi les peintres qui forcent l'attention. Ses tableaux très-admirés par le public, lui vaudront sûrement une médaille, cette année.

Bref, à ne considérer que le côté purement « progressiste » des œuvres envoyées par les peintres du Nord, c'est évidemment M. Alfred Agache qui méritait, cette année, d'être placé en tête de notre critique. L'initiale de son nom lui valait aussi cette place. La coïncidence est heureuse.

Pierre Billet

Après deux ans d'absence, voilà M. Billet revenu au Salon.

Je n'oserais pas faire cette remarque pour tous les peintres, car, hélas, l'absence de la plupart est bien souvent motivée... par une cause absolument indépendante de leur volonté. Mais, M. Pierre Billet est de ceux auxquels leur talent a, dès longtemps, ouvert à deux battants les portes du Palais: en un mot, il est hors concours.

Bien joli, son tableau de cette année. Sur une grande nappe d'eau — le marais d'Arleux — glisse un immense bac chargé de foins. Deux femmes sont étendues sur ce lit « de fleurs, de mousse et de verdure. » Une troisième pousse la barque. La scène se passe à l'heure où le soleil se couche. Cette œuvre d'une simplicité naïve est tout simplement ravissante de poésie et de sentiment. La silhouette de la passeuse notamment est d'une finesse adorable. Le coloris renferme des tons excessivement doux; les physionomies sont délicates. Seul, le foin — cet herbage cher à maître Aliboron — me paraît faux de tons. Le peintre a pu voir cela, peut-être, car la nature offre parfois dans la gamme des coloris, des bizarreries extraordinaires; mais, pourtant, j'en doute. Ce morceau à part, le tableau est très fort.

A. Boiron

L'*Enfant prodigue* (ô compositeurs, ne me faites pas dire : l'Enfant prodige, car celui-ci ne l'est pas), tel est le sujet absolument nouveau, découvert par M. Boiron, qui a eu la pensée particulièrement heureuse de choisir pour thème de son tableau, dans le récit du Nouveau Testament, le passage où l'on raconte que cet enfant prodigue s'était mis aussi à garder les pourceaux.

Sur ce thème charmant, M. Boiron a brossé une grande tartine de plusieurs mètres carrés. Ça ne manque peut-être pas de qualités, je n'en disconviens pas, mais, que c'est emb...nuyeux! Se trouve-t-il donc sur terre des charcutiers assez amoureux de leur métier pour se payer un tableau de ce genre là? car, je n'oserais pas supposer qu'il vint à l'idée d'une personne qui ne fût pas du métier, de placer dans son salon un troupeau entier de compagnons du grand Saint-Antoine.

M. Boiron fait grogner ses cochons dans un plat d'épinards : ce n'est généralement pas avec ce légume qu'on les accommode. Je me demande aussi, comme il peut se faire que l'herbe soit aussi fraîche et d'un vert aussi tendre que celle-là, dans un pays où la chaleur oblige le berger à ne se couvrir que la moitié du corps (notez que *moitié* est poli).

Quand M. Boiron prendra un sujet plus digne d'intérêt, on pourra s'occuper de son talent, qui n'est pas à mépriser.

Edm. de Boislecomte

Il y a au Salon un millier de toiles, semblables à la *Faneuse* de M. de Boislecomte, qui passeront inaperçues. Il faut être de la famille ou ... appartenir à un journal de la région, pour penser à une œuvre qui ne s'impose pas par une valeur transcendante et qui est placée à une hauteur aussi incommensurable. Ce qu'elle m'a coûté de marches et de contre-marches, cette faneuse, c'est pénible à dire.

Autant qu'on en puisse juger, cette peinture est d'une touche un peu dure et passablement heurtée.

Henri Bonnefoy

Halte-là. Nous voici en présence d'un paysagiste qui est en passe de devenir un grand peintre. Deux tableaux de dimensions respectables le représentent à cette exposition. Ce sont un paysage d'automne aux environs de Boulogne et un *sous-bois* en juin.

Le premier est la vue d'une falaise, sur laquelle paissent des moutons. L'herbe a jauni sous les rayons du soleil de l'été qui s'en va. Les broussailles, les herbages, les fleurs marines, tout a été grillé; le pinceau de Bonnefoy a très-heureusement rendu cet aspect de la campagne au bord de la mer. Il s'en dégage comme une impression de cette lourdeur des matinées d'automne, pendant lesquelles on craint parfois l'étouffement. Dans le fond, on aperçoit Boulogne et la mer. Ce n'est pas un des côtés les moins curieux, les moins intéressant de cette jolie peinture,

Le second tableau est un paysage qui ne doit pas être d'une facture facile. Un bois, avec une clairière bien réjouissante dans le fond et une trouée de soleil à travers les branches sur le côté. Assez mal rendue, du reste, cette trouée de soleil. C'est à mon avis, le seul point faible du tableau, qui annonce, à part cela, beaucoup de talent. Les fougères, la mousse sont légères. Tout cela est bien « enveloppé » et le résultat d'une étude très serrée. M. Bonnefoy me paraît avoir des chances pour une médaille.

(*A suivre*) Gaston MONTLANDRY.

FAITS DIVERS

Arrestation d'un aventurier. — La sûreté a arrêté, mercredi, un aventurier qui, depuis trois ans a exploité toutes les capitales de l'Europe en se faisant passer pour un prince russe. Il faudrait un volume pour raconter toutes les escroqueries fort habilement commises, d'ailleurs, par ce chevalier d'industrie. Partout, dans les hôtels où il se présentait, il racontait la même histoire. « Mon secrétaire, disait-il, m'a quitté en emportant les traites et l'argent que j'avais; je vais télégraphier à Saint-Pétersbourg et je recevrai une somme considérable. En attendant, prêtez-moi donc un millier de francs. » Il réussissait toujours et, aussitôt l'argent reçu, il disparaissait.

A Berlin, il avait même poussé l'audace jusqu'à engager comme secrétaire le fils de son hôtelier. Puis, en route, il le dévalisa et passa en Angleterre. A Londres, il a continué la série de ses vols et il a cru prudent de mettre la mer entre la police anglaise et lui. Malheureusement pour lui, il avait été signalé à Paris, et M. Kuehn l'a fait arrêter. Cet individu, d'origine italienne, va être extradé et livré à la police de son pays, dans lequel il a été condamné par contumace aux travaux forcés.

Un courage salutaire. — Ces jours derniers, un jeune bûcheron de dix-sept ans, en coupant du bois dans une forêt de la commune de Champtescier, a été mordu cruellement à la main gauche par une énorme vipère. Tout secours était impossible à cause de l'éloignement des lieux. Le malheureux jeune homme n'hésita pas à employer le seul remède qui lui fût inspiré par l'étendue du danger : d'un coup de hache, il coupa net le doigt atteint. Arrivé à Champtescier, le médecin qui lui donna les premiers soins déclara que son courage l'avait sauvé d'une mort certaine.

Une célébrité du houblon. — On annonce de Londres la mort de M. Bass, le grand brasseur de Burton-on-Trent.

Grâce à son pale-ale, M. Bass avait conquis une célébrité universelle. Sa fortune était colossale.

En une seule année, il a payé aux compagnies de chemins de fer et de bateaux à vapeur environ 5 millions de francs pour le transport de ses produits. Il faisait des affaires pour 50 à 75 millions de francs par an.

Le fromage bonne d'enfant. — On connaissait les histoires des fromages qui obtiennent des prix de gymnastique, qui ne gardent pas la pose pendant que le peintre de nature morte les étudie, qui vont chercher eux-mêmes les médailles qui leur sont décernées aux expositions. Voici qui est encore plus fort et qui nous montre la supériorité anglaise sur nous. Comme dompteur d'animaux, ils étaient incomparables, comme dompteur de fromages, ils ont reculé toutes les barrières.

Un exemple que nous trouvons dans une feuille d'outre-Manche :

« Un fromage, acheté par le cuisinier de lady » S..., prit, grâce à la multitude d'habitants éclos » dans sa pâte, une animation telle qu'il s'enfuit » de l'office et alla s'ébattre sur l'herbe d'un square » voisin. Le soir venu, il rentra au logis sans encombre et recommença la même promenade les » jours suivants.

» Lady S..., qui est très pratique, se dit qu'elle » pouvait utiliser les migrations régulières du » voyageur, et dès lors c'est le fromage qui mène » jouer les babys dans le square, surveille leurs » ébats et les ramène. Lady S... est en train de lui » faire confectionner une petite livrée ! »

Le camembert bonne d'enfant : la folle Albion pouvait seule trouver celle-là.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

(De nos correspondants particuliers et par FIL SPÉCIAL)

Le manifeste du prince Jérôme

Paris, 9 mai.

Le *Gaulois* publie une conversation de l'un de ses rédacteurs avec M. Michel Masson. M. Masson a déclaré que tous les malentendus entre le prince Jérôme et le prince Victor étaient aujourd'hui dissipés.

Le *Figaro* assure, au contraire, que les deux lettres d'hier ont produit dans le monde bonapartiste une vive émotion. Les personnages politiques de ce parti qui sont le plus au courant des relations entre le prince Napoléon et le prince Victor, affirment que la publication de ces lettres, pleines de sous-entendus, pourrait bien être la préface d'une rupture éclatante entre le père et le fils.

Le remplaçant de M. Margue

Paris, 9 mai.

On annonce que M. Waldeck-Rousseau aurait enfin trouvé le sous-secrétaire d'Etat qui remplacera M. Margue, place Beauvau. Ce serait M. Lelièvre, député du Jura, qui appartint autrefois au Grand-Ministère.

M. Lelièvre, qui était dernièrement dans son département, vient de revenir à Paris appelé par M. Waldeck, avec lequel il a eu une entrevue.

Fin de l'incident Poitevin

Paris, 9 mai.

Les journaux publient un procès-verbal d'après lequel M. Poitevin, chancelier du consulat français à New-York, rétracte les propos tenus par lui à bord de la *Normandie*.

M. Poitevin dit que ses propos doivent être attribués à la surexcitation de trop copieuses libations, et regrette avoir insulté le général Tevis en tenant des propos offensants pour la France.

M. le général Tevis s'est déclaré satisfait et a retiré les épithètes adressées à M. Poitevin.

L'affaire Saint-Elme

Paris, 9 mai.

Nous lisons dans l'*Intransigeant* :

« Le parquet d'Ajaccio se serait enfin décidé, paraît-il, à poursuivre l'auteur de l'abominable agression commise le 13 janvier sur notre malheureux confrère Saint-Elme.

» Il ne faudrait pas croire cependant que cet individu, qui se nomme Franchini, et qui était concierge à la préfecture, passera en cour d'assises. Son protecteur, de Trémontels, s'est arrangé avec l'ami Bissaud, et Franchini sera jugé par les inamovibles de Martin-Feuillée, en police correctionnelle, demain samedi. »

Les nihilistes

Saint-Pétersbourg, 8 mai.

Les arrestations qui ont eu lieu récemment n'ont pas calmé les inquiétudes du gouvernement.

Aujourd'hui, un officier de la marine impériale, Dobrodvortsky, a été arrêté.

La police a saisi dans son logement de la dynamite, de nombreux documents et des plans du palais impérial.

La paix avec la Chine

Londres, 8 mai.

Li-Hung-Chang a renoué avec M. de Semallé, à Tien-Tsin, les négociations si longtemps interrompues.

Le vice-roi possède de pleins pouvoirs pour traiter tous les points de la question du Tenkin et de l'Annam, et il apporte dans les négociations un esprit de modération qui fait espérer qu'une prompte solution sera donnée aux questions pendantes entre la Chine et la France.

Journal officiel. — *Sommaire du 9 mai.* — PARTIE OFFICIELLE. — Décrets : Portant nominations dans la magistrature coloniale ; — portant nominations de juges de paix à la Guyane.

Arrêtés nommant des membres du conseil supérieur d'enseignement institué près l'école des beaux-arts.

DERNIÈRE HEURE

(De nos correspondants particuliers et par FIL SPÉCIAL)

La fusion de la « France » et du « Paris »

Nous recevons la dépêche suivante :

« Paris, 9 mai 1884.

» La nouvelle concernant la fusion des journaux la *France* et le *Paris* est absolument inexacte.

» Nous opposons la dénégation la plus formelle.

» Prière d'insérer.

» LALOU, directeur *France*. »

La Guadeloupe

Paris, 9 mai.

Un télégramme de la Guadeloupe annonce que le conseil général, conformément à la demande du sous-secrétaire d'Etat aux colonies, a voté l'établissement de droits de douane sur certains produits manufacturés de provenance étrangère.

Les affaires d'Egypte

Londres, 9 mai.

A l'ouverture de l'exposition d'hygiène qui a eu lieu hier, plusieurs personnes ont sifflé M. Gladstone.

Le *Times* constate l'expression significative d'indignation publique à cause de l'abandon de Gordon.

Le *Daily-News* dit que la garnison de Khartoum est approvisionnée de grain pour huit mois, mais elle manque de viande. Gordon a fait fusiller quatre traîtres. Le pays est tranquille depuis Berber jusqu'à la Haute-Egypte. Les fellalis vendant difficilement leurs récoltes, les autorités de la Haute-Egypte acceptent le paiement des impôts en nature.

Le *Standard* dit que le gouvernement autrichien a demandé à l'Anglo-Egyptian Bank une avance de 300 mille livres garantie par 400 milles mesures de froment provenant des impôts en nature. Il est probable que la banque consentira. Si l'argent n'est pas trouvé d'une façon quelconque, le Trésor égyptien sera absolument vide en juillet.

PROGRAMMES DES THÉATRES

Théâtre des Boulevards. — Tous les dimanches lundis, mardis, mercredis et jeudis, pendant la durée de la foire, à huit heures du soir : *Michel Strogoff*, drame à grand spectacle en 5 actes et 16 tableaux, de MM. Dennery et J. Verne, musique de M. Artus. — Seize décorations nouvelles peintes par MM. Pierre Giétard, décorateur du théâtre de Roubaix; Anglais, du théâtre d'Amiens; Cuvru, du théâtre de Reims. — 200 costumes nouveaux de la maison CARTHUR. — Artifices de la maison Ruggieri.

Obin, de la porte St-Martin. — Mise en scène du Théâtre-Français. Costumes uniformes de la maison de St-Cyr, armes et accessoires exécutés spécialement par la maison Lepère.

Bureaux à 7 heures 3/4. — Lever à 8 heures 1/4.

Prix des places ordinaires.

BIBLIOGRAPHIE

Les caractères ou les mœurs de ce siècle, par Jean de La Bruyère. — Edition à l'usage de la jeunesse. Un beau vol. in-8 de XV-428 p. — 4 fr. — Lille, Desclée, De Brouwer et Cie, 26, rue Royale.

Avez-vous lu La Bruyère? A cette question, neuf fois sur dix on vous répondra non; et c'est grand dommage, car il est peu de livres qui offrent autant d'agrément, et plus d'utilité pour la connaissance des hommes et de soi-même.

L'abandon où on laisse ce chef-d'œuvre tient à deux causes : La Bruyère a peint les *mœurs* de son siècle, c'est assez dire que la sévérité du moraliste et la sincérité du peintre se sont exécutées parfois sur des sujets qui ne conviennent pas aux lecteurs de tout âge. En outre, les *caractères* sont vieux de deux siècles : on y rencontre des expressions tombées en désuétude ou dont l'acception a été modifiée; on s'y heurte à des difficultés qui proviennent de notre ignorance des usages et des abus de cette époque; le livre est plein d'allusions qui nous échappent; aussi bien des gens hésitent à aborder ces énigmes.

L'édition que met en vente la Société de St-Augustin ne présente aucun de ces inconvénients. Des notes philologiques et historiques y ont été ajoutées qui éclaircissent toutes les obscurités du texte. Quant au texte lui-même, il a été sévèrement expurgé de manière à satisfaire les plus scrupuleux. Enfin, les noms des principaux personnages que la malignité des contemporains prétendait reconnaître dans les portraits tracés par le grand moraliste, sont indiqués en note d'après la *Clef* publiée en Hollande du vivant même de La Bruyère. Sans attribuer à ces renseignements plus d'autorité que n'en méritent de pures conjectures, ils ajoutent à l'intérêt des *Caractères*. Les éditeurs, du reste, n'ont fait de la *Clef* qu'un discret usage; ils ont, avec raison, laissé de côté les noms oubliés depuis, pour n'en tenir aux personnages connus que les mémoires et les écrits du temps nous montrent tels que les a peints La Bruyère. H. R.

RENTES et FORTUNE

Tout propriétaire de bons titres cotés, actions ou obligations, peut se faire, d'une manière mathématique et sûre :

40 % DE REVENU

par de simples opérations au comptant, avec ventes à primes.

Ce système, fort connu et depuis longtemps expérimenté dans plusieurs pays, permet de se faire sûrement 2,000 fr. de rentes avec 5,000 fr. de capital (*espèces ou titres*), 4,000 fr. avec 2,500 fr., 500 fr. avec 4,200 fr., etc. — Les fonds sont toujours disponibles. Les bénéfices sont encaissés chaque mois en un mandat-poste.

La brochure explicative sera envoyée GRATUITEMENT *sur demande affranchie adressée au Directeur de la* BANQUE GÉNÉRALE DE BELGIQUE, 5, Rue du Congrès, Bruxelles.

LA MODE ILLUSTRÉE

JOURNAL DE LA FAMILLE

Sous la direction de Mme E. Raymond.

L'élévation des salaires étant progressive et continue, oblige un grand nombre de familles à s'imposer des privations sérieuses pour maintenir l'équilibre de leur budget.

Il y a pour les femmes un moyen d'éviter la dépense causée par la main-d'œuvre : être sa propre couturière, lingère et modiste, en s'abonnant à la *Mode illustrée*, qui fournit avec les patrons excellents de tous les objets utiles, l'enseignement pratique et théorique en leur exécution.

Un numéro spécimen est adressé à toute personne qui en ferait la demande par lettre affranchie.

On s'abonne en envoyant un mandat sur la poste à l'ordre de FIRMIN-DIDOT et Cie, rue Jacob, 56, à Paris. On peut aussi envoyer des timbres-postes en ajoutant un timbre pour chaque trois mois et en prenant soin de les adresser par lettre recommandée.

On s'abonne aussi au bureau du journal, à Lille, sans frais.

Prix pour les départements :

Première édition : trois mois, 3 fr. 50; six mois 7 francs; douze mois, 14 francs.

Quatrième édition, avec une gravure coloriée à chaque numéro, trois mois, 7 fr.; six mois, 13 fr. 50 un an, 25 francs.

RENSEIGNEMENTS COMMERCIAUX

Déclarations de faillites

Paris. — Julie Philippeaux, confectionneuse, rue Caffarelli, 18.

Paris. — Maillard, confectionneur, faubourg Poissonnière, 86.

Provins. — Germain Pinglin, md tailleur. — Jug. du 22 avril. — S., M. Lenoble.

Lyon. — Moïse Moyse, md de confections pour hommes, r. de la République, 61. — Jug. du 1er mai. — S., M. Cauavy.

SOCIÉTÉS

Formations de sociétés

Paris. — Formation de la société en nom collectif Gounin et Lafarge (nouveautés), av. d'Orléans, 52, 54 et 58.

Paris. — Formation de la société en nom collectif Bourgeois frères et Caron, fabr. de châles brochés et tissus pour ameublement, r. d'Aboukir, 53 et 55.

Paris. — Formation de la société en nom collectif Cumberland et Cie, mds tailleurs, r. Scribe, 3.

Marseille. — Formation de la société en nom collectif Ferdinand Barnole frères et Louis Lièvre (vente des cotons), r. Mission-de-France, 6.

Grenoble. — Formation de la société en nom collectif Perrin père et fils (draperie, rouennerie et nouveautés), Grande-Rue, 5.

Reims. — Formation de la société en commandite G. Prodhon et Ce (tissus de la fabrique de Reims), r. Payen, 26.

Bayonne. — Formation de la société Capeau et Fernand Gomès-Silva, mds tailleurs.

Dissolutions de sociétés.

Paris. — Dissolution, à partir du 15 mars, de la société Jules et Louis Bornheim (draperies et nouveautés en gros), pl. des Victoires, 9.

Paris. — Dissolution, à partir du 19 mars, de la société Gounin et Lafarge (nouveautés), av. d'Orléans, 54 (reconstituée de suite).

Sedan. — Dissolution, à partir du 1er mars, de la société Ch. Philippoteaux et Ce, nég. en laines. — Acte du même jour.

COMMERCE

LAINES

Buenos-Ayres, le 8 avril 1884.

Ma dernière revue était du 24 mars écoulé.

Depuis, notre marché n'a presque point varié et il faudra que la nouvelle d'une récente baisse en Europe soit bien connue pour que nos prix descendent encore.

Ce fait étonnant provient de l'entrée au marché de plusieurs maisons qui, dès l'abord, s'étaient abstenues, ou qui ont confiance dans les prix actuels.

Nominalement, nos prix ont baissé de 1. ster. 3. On doit tenir compte de la différence de température, car nous entrons en hiver et le temps est souvent à la pluie.

Nos prix peuvent se résumer comme suit :

Laine de premier choix,	92 à 103 F. 2.10 à 2.25
Laine sup., dites du Havre,	82 à 90 » 1.80 à 1.95
Laine bonne moyenne, dite d'Anvers,	65 à 77 » 1.50 à 1.70
Laine inférieure,	58 à 65 » 1.35 à 1.55
Agneaux supérieurs, en bonne demande.	75 à 85 » 1.65 à 1.85
Agneaux moyens, en bonne demande.	60 à 72 » 1.40 à 1.60
Agneaux défectueux.	45 à 58 » 1.10 à 1.35

Les entrées générales de la saison atteignent 5.250.000 arobes

Le chiffre des ventes est de 4.500.000 »

Les ventres se calculent de fr. 0.85 à fr. 1.00

Le frêt est encore en baisse, on fait en dessous de 15 secs par navires irréguliers.

Le change se maintient dans la parité du dernier cours.

MAURICE DONKIER.

COTONS

Le Havre, 7 mai.

Marché calme. Ventes 800 balles. On cote disponible et courant fr. 73 50, s/juin fr. 74 .., s/juillet fr. 75 .., s/août fr 76 .., s/sept. fr. 76 50, sur octobre fr. 76 .., s/nov. fr. 74 50, s/déc. fr. 74 25, s/janv. fr. 74 25, s/févr, fr. 74 25, s/mars fr. 74 50 les 50 kil.

Le Havre, 9 mai.

Ventes : 421 balles. Marché calme.

Liverpool, 9 mai.

Ventes : 8,000 balles. Marché soutenu

New-York, 9 mai.

Middling Upland, 11 11/16.

Recettes aux Etats-Unis : 2,000 balles. Inchangé.

Cotes en cents du Middling, classe américaine : à New-Orléans, 11 1/2 Savannah, 11 1/4.

TISSUS ET FILÉS

Manchester, 7 mai.

Marchs calme. Les filés convenables pour l'Orient sont quelque peu recherchés, mais à des limites que les filateurs ne peuvent pas accepter. Les tissus ne donnent lieu qu'à très peu d'affaires; les stocks commencent de nouveau à s'accumuler et les quelques ordres effectués l'ont été à des prix décidément plus bas.

Les cotations s'établissent comme suit :

Tissus : 7 l. Shirtings 39 inch. 5 8d.; 8 1/4 l. dito dito 7 ./.; 40er Mule Twist 10 ./.; 3 l. 22 inch. Grey Madapollams 2 3/4. d. 39 inch. 14 ½ 14 Jaconnets 2 ./.s. 45 inch. Grey Mulls 3s. 1/2d.

SOIES

Shanghai, 6 mai.

La température est favorable à la nouvelle récolte.

	1884	1883
Ventes depuis notre dernier avis...	500	700 b/s.
Exportations pour l'Angleterre.....	16500	12000 »
» pour la France.....	28500	31000 »
Stock invendu à ce jour.....	....	.... »
Changes : S/Londres à 4 m. p. Tsal	5s. 2d.	5s. 1d.
» S/France » »	6.50 fr.	6.42 1/2 fr.

BOURSE COMMERCIALE DE PARIS

du vendredi 9 mai 1884.

Huile de colza. — Tendance lourde

	Cours précéd.	Cours du jour
Disponible	67 50	67 50
Juin	68 —	68 —
Juillet-août	69 25	69 25
4 derniers	71 25	71 25
Huile de lin		
Disponible	51 75	51 75
Juin	52 —	52 —
Juillet-août	52 50	52 50
4 derniers	53 75	53 75
Spiritueux. — Tendance faible		
Disponible	44 25	44 25
Juin	44 75	44 50
Juillet-août	45 25	45 —
4 derniers	46 —	45 75

Stock : 5,400

Farines 9 marques. — Tendance faible.		
Disponible	47 30	46 60
Juin	48 —	47 30
Juillet-août	49 —	48 50
4 derniers	50 20	49 90
Marque Corbeil	53 —	53 —

Circulation : ....

Blés. — Tendance lourde.		
Disponible	23 50	23 50
Juin	23 75	23 60
Juillet-août	24 25	23 80
4 derniers	24 50	24 25
Seigles. — Tendance soutenue		
Disponible	16 50	16 25
Juin	16 75	16 75
Juillet-août	17 —	17 —
4 derniers	17 50	17 25

Temps : Beau

MARCHÉS DE PARIS

PARIS, 8 mai

Colza. — Les prix sont sans variation sur hier, mais avec une tendance plus ferme sur le livrable éloigné.

Le disponible, demandé à 67 50, est tenu à 68 25.

Le courant du mois se traite à 67 50.

On fait du livrable en juin à 67 50.

Juillet et août à 69 25.

Les 4 derniers mois ont acheteurs à 71 fr., avec peu de vendeurs à 71 25.

Cote établie à 12 h. 1/2 :

Disponible	67 50	68 25	Juillet-août	69 25	.. ..
Mai	67 50	.. ..	4 derniers	71	71 25
Juin	68 ..	.. ..			

(Les 100 kil. nets, fûts compris, esc. 2 0/0).

Lins. — Les prix sont bien tenus ; le disponible est même en hausse de 75 c. à 1 fr.

Disponible	52 25	52 50	Juillet-août	52 25	52 75
Mai	51 50	51 75	4 derniers	53 75	
Juin	51 75	52 ..			

(Les 100 kil. nets, fûts compris, esc. 1 0/0).

Pétroles. — Cours aux 100 kilos. — Disp 51 .. à 52 .. — Livrable 51 .. à 52 .. — Essence de 700 à 710°, disp. 54 .. à 55 .. — Idem livrable, 54 .. à 55 .. — On cote au détail, à l'hect. : Pétrole raffiné, disponible 41 .. à .. . Livrable, 41 .. à .. ...

Luciline prise à Paris ou à Rouen.

Disponible	42 ..	.. ..
Livrable	42 ..	.. ..
Essence lavée disponible	39 ..	.. ..
» livrable	39 ..	.. ..

Suifs, 8 mai. — Suifs fraîs de Paris, 86 .. à .. . Bœuf Plata 91 .. — Suif en branches, 65 25

Marché de la Villette du 8 mai.

Espèces	Amen.	Vend.	Prix au kilo 1re q.	2e q.	3e q.	Prix extr.
Bœufs	2164	2036	1 70	1 54	1 28	1 18 à 1 74
Vaches	343	322	1 64	1 40	1 24	1 06 1 68
Taureaux	134	132	1 48	1 38	1 24	1 08 1 54
Veaux	1241	1110	2 30	2 10	1 80	1 60 2 50
Moutons	17310	16560	2 04	1 84	1 68	1 54 2 08
Porcs	4365	4365	1 44	1 40	1 30	1 22 1 48

MARCHES DE LILLE

| 9 mai | HUILES l'hectolitre. Cours